



## *Les élus communautaires de la Ville d'Avranches*

[Secrétariat Général](#)

TELEPHONE : 02.33.89.29.42

A Monsieur le Président  
Communauté de communes  
Avranches-Mont-Saint-Michel  
1, rue du général Ruel BP540  
50305 Avranches

Avranches, le 18 juin 2015

Monsieur le Président,

Nous avons reçu votre demande de soutien d'un projet de référendum local concernant l'avenir des barrages de la Roche-Qui-Boit et de Vezins.

Par la présente, nous vous donnons la position des élus communautaires de la ville d'Avranches en espérant qu'elle permettra de faire avancer notre communauté de communes sur la question de ces deux barrages, ainsi que du devenir de la vallée de la Sélune.

Les élus communautaires de la ville d'Avranches sont favorables au principe du référendum local pour tout sujet de compétence communautaire pour autant que ce dernier respecte le cadre juridique imposé par les institutions de notre République.

Ce projet nous interroge à plusieurs titres quant à sa faisabilité juridique, pratique et financière.

### **Faisabilité juridique**

Au titre de quelle compétence la communauté de communes pourrait-elle organiser un référendum local ? Ce référendum serait-il d'ordre décisionnel ou consultatif ?

### **Faisabilité pratique et financière**

A quel moment ce référendum aurait-il lieu ? La communauté paiera-t-elle les charges d'organisation de ce référendum ? Quelles seraient les limites du territoire concerné ? D'autres collectivités locales seraient-elles aussi susceptibles d'organiser ce référendum local ?

Nous tenions à vous faire part de nos interrogations en vue de pouvoir nous exprimer en faveur de votre proposition de référendum local. Sachez que nous sommes attachés à l'avancée du dossier des barrages de la Roche-Qui-Boit et de Vezins, tout autant qu'au devenir de la vallée de la Sélune.

Veillez agréer, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments distingués,

Les élus communautaires de la ville d'Avranches

*Nadine Calvez, Roland Caro, Peggy Cochat, Christian Cossec, Philippe Droullours, Sylvie Guichard, Hervé Lainé, David Nicolas, Annie Parent, Camille de Rostolan.*